



On nourrit le monde

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'OLYMEL





NOURRIR LE MONDE EN PRÉSERVANT NOTRE PLANÈTE

Réduire notre empreinte pour protéger la planète et lutter contre les changements climatiques

Pour un chef de file de l'industrie agroalimentaire comme Olymel, il est essentiel de préserver l'environnement et de mettre en œuvre des pratiques durables afin de nourrir les milliards d'humains qui peuplent la planète. Très tôt, Olymel a adopté une politique environnementale qui l'engage à respecter ses obligations en matière d'environnement. Elle met également tout en œuvre pour améliorer ses performances en réduisant sa consommation d'énergie, en préservant les ressources naturelles comme l'eau et en optimisant la gestion de ses matières résiduelles.

Dans le cadre de différents programmes, Olymel encourage ses établissements et ses filiales à suivre de près leur consommation d'eau, d'énergie et de carburant, à se doter d'équipements écoénergétiques et à prendre des mesures pour réduire leur utilisation des ressources naturelles limitées de la Terre. Par exemple, le projet Atis, qui prévoit l'installation de systèmes de récupération de chaleur dans les établissements, permettra de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre des sites industriels.

La gestion des matières résiduelles est également l'un des facteurs qui contribuent à réduire l'empreinte écologique de l'entreprise. En exploitant la valeur de ses sous-produits organiques résiduels et en privilégiant les 3R-V, Olymel contribue à réduire la quantité de déchets produits.

• Politique environnementale

Consciente de ses répercussions sur l'environnement, Olymel a adopté une politique environnementale qui s'inscrit dans les valeurs de l'entreprise et s'applique à l'ensemble de ses filiales et établissements.

• Énergie

Olymel participe à la lutte contre le changement climatique en multipliant les efforts pour améliorer l'efficacité énergétique de ses installations et de sa flotte de transport afin de réduire ses émissions de GES.

• Eau

L'eau est une ressource essentielle dans le système alimentaire. Pour la préserver, Olymel ne cesse d'améliorer l'efficacité de son utilisation, que ce soit en réduisant sa consommation ou en optimisant son recyclage.

• Matières résiduelles

Chez Olymel, la gestion des matières résiduelles vise à détourner les déchets des sites d'enfouissement en valorisant les matières organiques et en favorisant la réduction à la source et le recyclage.

• POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Consciente de ses répercussions sur l'environnement, Olymel a adopté une politique environnementale qui s'inscrit dans les valeurs de l'entreprise et s'applique à l'ensemble de ses filiales et établissements.

Respect des lois

Olymel s'assure que ses filiales, établissements, activités et produits respectent les lois et les règlements environnementaux applicables au Canada et dans chacune des provinces où elle exerce ses activités. Au besoin, des vérifications de conformité environnementale sont réalisées dans le but de connaître et d'optimiser le niveau de conformité des opérations et des installations.

Plans d'urgence

Dans chaque établissement, un plan de mesures d'urgence décrit la marche à suivre pour gérer les situations imprévues afin d'assurer la protection des occupants et du public, et de limiter la contamination de l'environnement, qu'il s'agisse d'une fuite de gaz naturel, d'un déversement de matières dangereuses ou d'un bris de canalisation. Ces plans sont régulièrement mis à jour, et une formation permet aux employés de les mettre en application.

De plus, dans le cadre du Règlement fédéral sur les urgences environnementales (RUE), les établissements qui entreposent des quantités importantes d'ammoniac et/ou de propane doivent élaborer des scénarios d'accidents, en estimer les conséquences potentielles et rédiger un plan d'urgence pour y faire face. Ces établissements ont l'obligation d'informer la population environnante des risques et des procédures d'urgence liés à la présence de substances dangereuses. Ils doivent aussi mettre en place un système d'alerte pour l'aviser en cas d'incident. La mise en œuvre du plan d'urgence et du système Comalerte pour aviser la population est complétée dans tous les établissements visés par le RUE.

Relations avec les citoyens

Bien implantée au Canada, dans des régions souvent rurales, Olymel a à cœur de tisser des relations harmonieuses avec les communautés environnantes. C'est pourquoi elle reste à l'écoute de la population et tente, dans la mesure du possible, d'atténuer les impacts de ses activités et de gérer les risques de manière efficace.



Réduction du bruit

Olymel s'assure toujours que ses activités ne nuisent pas à la qualité de vie des habitants du voisinage et met en œuvre différentes mesures destinées à réduire l'impact sonore de ses activités, comme l'installation de silencieux sur les bouches d'aération et de ventilation, d'écrans acoustiques ou de murs antibruit.

À Sainte-Rosalie, dans la région de la Montérégie Est, au Québec et pour ne citer qu'un exemple, l'usine de surtransformation de volaille est située dans un secteur qui jouxte une zone résidentielle. Un soin particulier a été apporté pour réduire les nuisances sonores qui pourraient incommoder la population :

- Ajout d'écrans acoustiques.
- Isolation des murs des salles de compresseurs.
- Installation de silencieux sur les cheminées.
- Remplacement des équipements de réfrigération par d'autres fonctionnant à basse vitesse.
- Modification des lattes sur les équipements de ventilation.



Olymel participe à la lutte contre le changement climatique en multipliant les efforts pour améliorer l'efficacité énergétique de ses activités et réduire les émissions de GES.

• ÉNERGIE

La hausse des températures, la concentration en CO₂ dans l'atmosphère, la variabilité des précipitations et l'augmentation d'événements extrêmes exercent une pression croissante sur les productions agricoles et sur le secteur agroalimentaire dans son ensemble. Alors que la lutte contre le changement climatique exige une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre, au Canada, environ 82 % des émissions proviennent de la production et de la consommation énergétiques. La réduction et la conservation de l'énergie constituent donc des enjeux fondamentaux auxquels Olymel s'attaque en améliorant ses équipements, ses procédés de fabrication et sa flotte de transport.

USINES

Outils de mesure et de contrôle

Pour une entreprise, la meilleure façon de gérer les émissions de GES est d'en connaître les sources. Olymel a donc entrepris la mise en place d'un système d'information sur la gestion de l'énergie (SIGE) afin d'assurer le suivi de la performance énergétique et d'aider à mettre en œuvre des mesures efficaces pour réduire la consommation d'énergie et les coûts. Ce système s'ajoute aux outils de mesure propres à chaque établissement.

Les établissements d'Olymel participent également à des programmes de gestion de la demande de puissance en Alberta et au Québec. Dans le cadre de ces programmes, les fournisseurs d'énergie électrique (Alberta Electric System Operator et Hydro-Québec) remettent un crédit aux consommateurs d'énergie des secteurs commercial et industriel qui réduisent leur consommation d'énergie ou qui passent temporairement à une production d'appoint pendant les périodes de demande de pointe.

Comités d'économie d'énergie

Au cours des dernières années, l'équipe Énergie du siège social d'Olymel a veillé à consolider les activités des comités d'économie d'énergie dans certains établissements en organisant des

rencontres trimestrielles afin de cibler les initiatives de réduction les plus efficaces et les plus rentables. Ces rencontres sont l'occasion d'analyser les performances énergétiques et les consommations (électricité, gaz naturel, eau, vapeur, air comprimé, etc.), d'identifier des projets et possibilités d'améliorations menant à un gain en efficacité énergétique ou à des réductions de consommation ainsi qu'à diffuser les meilleures pratiques de conservation d'énergie. En voici quelques exemples :

- Détection et réparation régulière des fuites d'air comprimé.
- Audit des purgeurs de vapeur.
- Nettoyage des chaudières.
- Surveillance de l'état des buses de lavage.
- Surveillance des banques de condensateurs.

Programme de récupération de chaleur et d'énergie

Grâce aux technologies de récupération, l'énergie résiduelle (chaleur ou froid) issue d'un procédé (système frigorifique, épuration des eaux, etc.) et non utilisée peut être stockée et valorisée pour d'autres usages, comme la ventilation, la réfrigération ou le chauffage, ce qui permet de réduire à la fois la facture énergétique et les émissions de GES. Pour récupérer la chaleur perdue lors de ses opérations et réaliser ainsi d'importantes économies de gaz naturel, Olymel a mis en place en 2019 un vaste programme de récupération de chaleur, le projet ATIS.

Dans un premier temps, six usines présentant un bon potentiel de récupération d'énergie ont été sélectionnées. Des études d'efficacité énergétique des systèmes en place sont en voie d'être réalisées pour identifier les mesures de récupération et de valorisation les plus efficaces. Elles comprennent principalement l'installation d'échangeurs de chaleur et de pompes à chaleur à proximité des équipements qui émettent de l'énergie résiduelle. À terme, le projet ATIS, dont la réalisation complète est prévue en 2023, permettra de réduire de 20 % les émissions de GES des sites industriels*.

* Données basées sur les émissions de 36 sites (mai 2021).



Récupérer la chaleur et réduire les GES : l'exemple de l'usine de Yamachiche

En matière de réduction des GES, Olymel a réalisé en 2021 un projet ambitieux d'efficacité et de gestion d'énergie à son usine d'abattage et de découpe de porcs de Yamachiche, projet rendu possible grâce aux programmes mis en place par :

- Hydro-Québec (Programme Solutions efficaces).
- Energir (Programme implantation de mesures efficaces).
- et grâce au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (Programme ÉcoPerformance).

En plus du soutien financier et des conseils de ses experts et de ses partenaires, Olymel a également formé une équipe multidisciplinaire de spécialistes comprenant des membres de l'équipe d'ingénierie d'Olymel, accompagnés par les spécialistes de la firme ATIS Technologies afin de développer une vision globale de l'efficacité et de la gestion de l'énergie. Cette approche a permis le découplage de l'utilisation de l'énergie grâce à la mise en place de réseaux de transport d'énergie transversaux.

De plus, d'importantes diminutions de consommation d'énergie résultent de la récupération d'énergie, valorisée grâce à l'utilisation combinée de thermopompes industrielles et de batteries thermiques. Cette méthode prometteuse a permis à Olymel de remplacer d'importantes quantités d'énergies fossiles pour répondre à ses besoins énergétiques, notamment pour la production d'importantes quantités d'eau chaude utilisée pour les opérations de transformation de son usine de Yamachiche, ainsi que pour alimenter d'autres équipements.

Une réduction de GES de 60%

À partir d'une analyse détaillée de l'ensemble des équipements de l'usine de Yamachiche, ainsi que de ses données opérationnelles, une conception rigoureuse de systèmes requis a mené à l'installation et éventuellement à l'utilisation de nouveaux équipements permettant la rationalisation et la valorisation d'énergie, avec comme résultat : une diminution importante de la consommation d'énergie. Le résultat fait en sorte que l'usine a pu ainsi réduire ses

émissions de GES de plus de 60% en plus de générer des économies appréciables. Olymel a été une des premières entreprises agroalimentaires au Québec à mettre en place ce type de système de récupération et d'optimisation d'énergie en récupérant de grandes quantités d'énergie rejetées autrefois dans l'atmosphère par des systèmes de réfrigération, des effluents ou des rejets de procédés.

Yamachiche était le deuxième site à profiter de cette vision et de ce virage vert après l'usine de St-Esprit dans Lanaudière, réalisation complétée en 2020. Des projets similaires sont en cours pour les usines d'Olymel à Vallée-Jonction, en Beauce et à Ste-Rosalie, en Montérégie Est.

Élimination des halocarbures

Les halocarbures utilisés dans les systèmes de climatisation ou de refroidissement contribuent au réchauffement de la planète lorsqu'ils sont libérés dans l'atmosphère. De plus, certains d'entre eux, comme les HCFC-R22 qui servent de réfrigérant, appauvrissent la couche d'ozone. Afin de se conformer aux divers règlements fédéraux et provinciaux adoptés en vertu du Protocole de Montréal, Olymel remplacera d'ici 2030 les systèmes aux hydrochlorofluorocarbures (HCFC) R-22 présents dans 19 de ses établissements. Les nouveaux systèmes de refroidissement contribueront à réduire son empreinte écologique comme ceux au CO₂ ou à l'ammoniac.

Bornes de recharge

Pour encourager la transition vers l'utilisation de transport à faible émission de carbone comme les véhicules électriques, Olymel installe depuis 2014 des bornes de recharge dans les stationnements de ses établissements. Au dernier trimestre de 2021, sept projets d'installation étaient en cours ou complétés.

Éclairage DEL. Proposant des économies d'énergie de 60 à 80 % par rapport aux produits d'éclairage halogènes et à incandescence, les diodes électroluminescentes (DEL) constituent une solution efficace en matière d'économie énergétique. Depuis 2017, Olymel a remplacé des milliers de lampes halogènes et halogénures métalliques par de l'éclairage DEL qui nécessite moins d'énergie.

• TRANSPORT

Le transport constitue une importante source d'émissions de gaz à effet de serre. Transbo, une filiale d'Olymel, fait appel à diverses méthodes et technologies pour réduire la consommation de carburant de sa flotte de camions afin de diminuer substantiellement les émissions de GES.

Mise à niveau de la flotte

Chaque année, la flotte est mise à niveau avec l'achat de camions neufs qui se distinguent pour leur performance énergétique. L'ajout d'équipements sur les camions-remorques lors de leur renouvellement permet également de réduire l'impact environnemental des activités de transport :

- Installation de jupes aérodynamiques sur les côtés des remorques afin de réduire la traînée et d'accroître le rendement du carburant.
- Achat de chauffe-cabine pour tenir le conducteur au chaud sans qu'il ait à faire tourner son moteur.
- Programmation du moteur, comme les limiteurs de vitesse réglés à 95 km/h pour le transport local.

Gestion de la flotte

Depuis 2015, le logiciel de gestion de flotte Sinexo aide l'équipe de répartition à prendre des décisions judicieuses afin de réduire le nombre de voyages à vide et d'optimiser les déplacements. Depuis 2017, le logiciel ISAAC permet de consigner avec exactitude les heures quotidiennes de travail des chauffeurs, tel qu'exigé par la loi, mais aussi d'obtenir plusieurs données pertinentes (kilométrage, voyages à vide, voyage sans remorque, etc.). Ces indicateurs contribuent à accroître la performance de la flotte tout en améliorant l'efficacité énergétique. De plus, grâce à ce logiciel, 50 % des carnets de route sont actuellement transmis directement sur la tablette des chauffeurs, ce qui permet d'optimiser le travail, de réduire les formulaires papier et de limiter les erreurs.

Programme de récompenses

Pour réduire la consommation de carburant, le logiciel ISAAC comprend un outil qui évalue les comportements relatifs à la vitesse, au régime du moteur, au freinage et au ralenti tout en offrant une rétroaction en temps réel aux chauffeurs. Par exemple, il peut les inciter à ralentir ou à changer de vitesse pour réaliser des économies de carburant. De plus, Transbo offre une rémunération aux chauffeurs qui adoptent de bons comportements. Cette initiative donne des résultats très positifs : la note moyenne des chauffeurs est de 80 %.

Partenaire SmartWay

Dans le cadre du programme SmartWay, un programme géré par Ressources naturelles Canada, Transport Transbo s'engage à faire le suivi de sa consommation de carburant et à améliorer son rendement d'année en année. Les données recueillies auprès des membres leur permettent également de se comparer avec l'industrie.

Bornes électriques

Grâce aux bornes électriques installées dans certains établissements, les remorques stationnées dans la cour peuvent faire fonctionner les unités de réfrigération à l'électricité plutôt qu'au diesel coloré.



De 2018 à 2021, grâce aux mesures mises en œuvre dans le secteur du transport, la consommation annuelle de diesel clair utilisé comme carburant a diminué de 2 litres par 100 km, soit de près de 5 %.

• EAU

Comités d'économie d'eau

Dans de nombreux établissements, des comités d'économie d'eau enregistrent et surveillent la consommation quotidienne d'eau potable à l'aide de compteurs d'eau à l'entrée de l'usine et du centre de traitement des eaux usées. Ces données, qui font partie des indicateurs de performance des usines, permettent aux gestionnaires d'intervenir rapidement en cas d'augmentation injustifiée et de déterminer les possibilités de réduction en fonction d'une cible propre à chaque établissement.

Selon la situation ou les problèmes identifiés, les comités mettent de l'avant des mesures correctives ou des actions plus importantes en fonction de leurs activités et du processus de renouvellement des équipements. Ces initiatives vont de l'automatisation de différents procédés à l'optimisation de l'assainissement des installations.

Traitement des eaux usées

La plupart des établissements de production disposent de filières de traitement des eaux usées qui permettent de délester les stations d'épuration municipales. Olymel explore également des avenues de traitement afin de récupérer les eaux pour son propre usage.

Comment Olymel économise l'eau ?

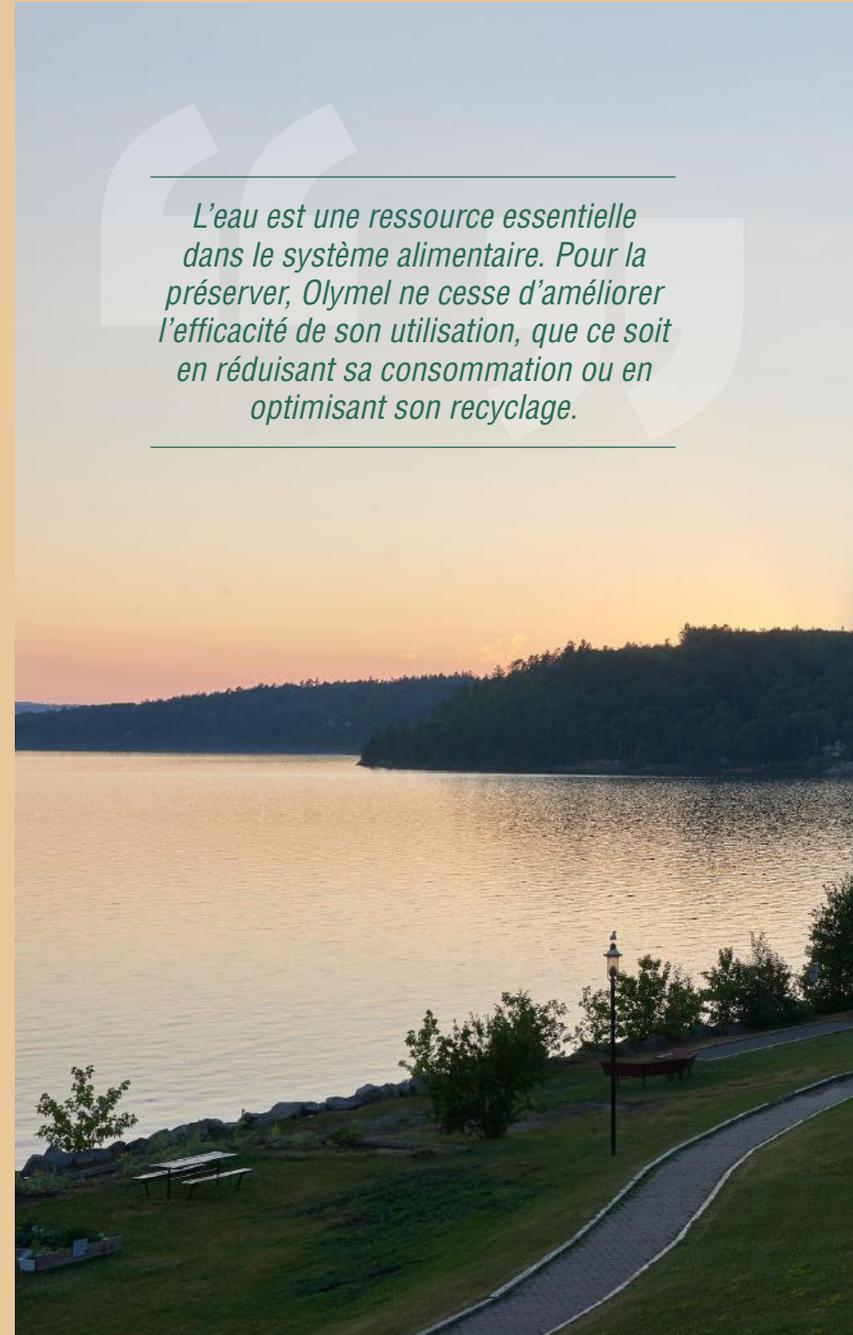
- Dans les abattoirs Sunnymel (Nouveau-Brunswick), Port Colborne (Ontario) et Unidindon (Québec), un programme de réutilisation de l'eau des refroidisseurs à oiseaux permet d'économiser 7,5 millions de litres d'eau par année.
- À l'usine de Cornwall (Ontario), de petits compteurs d'eau électroniques ont été fixés sur les tuyaux afin de surveiller avec précision la consommation d'eau dans les différents départements, en particulier pendant le processus d'assainissement. De plus, l'automatisation du système de nettoyage et de filtration du fumoir permet de réutiliser la saumure plusieurs fois et d'économiser 15 000 litres d'eau par semaine.
- Dans de nombreuses usines, différentes mesures visent à réduire la consommation d'eau pendant les activités d'assainissement, qu'il s'agisse de l'inspection régulière et du contrôle du débit des buses de lavage ou de l'utilisation de méthodes plus économiques en eau comme le grattage des planchers, le trempage des bacs de production et l'utilisation de vadrouilles au lieu de buses de lavage.



C'est le cas à l'usine d'abattage et de découpe de porcs de Saint-Esprit, au Québec, où un système par filtration membranaire permet de transformer les eaux usées en eau potable sans compromettre la qualité de la production ni l'innocuité des aliments. En activité depuis 2014, ce système a été bonifié en 2021 avec l'ajout d'unités d'ultrafiltration et d'osmose inverse qui fournissent maintenant 50 % de l'eau potable nécessaire pour combler les besoins quotidiens de l'usine de Saint-Esprit, comparativement à 30 % au départ.

Depuis la mise en œuvre du système, la qualité de l'eau recyclée fait l'objet d'un suivi continu, et les performances du système de filtration membranaire surpassent les attentes. Le développement de ce projet a contribué à l'émergence de nouvelles pratiques en matière de recyclage des eaux usées, susceptibles de diminuer la consommation d'eau de nos établissements partout au Canada.

L'eau est une ressource essentielle dans le système alimentaire. Pour la préserver, Olymel ne cesse d'améliorer l'efficacité de son utilisation, que ce soit en réduisant sa consommation ou en optimisant son recyclage.



• MATIÈRES RÉSIDUELLES

MATIÈRES ORGANIQUES

Zéro enfouissement

Depuis de nombreuses années, Olymel respecte la règle du « zéro enfouissement » relativement à la gestion des viandes non comestibles et des biosolides agroalimentaires produits chaque année.

Les viandes non comestibles sont constituées des sous-produits des abattoirs, comme la peau, les os, le sang ou le gras, et des résidus des usines de transformation alimentaire, comme la panure, le gras de cuisson et les huiles végétales usées. La totalité de ces matières organiques, soit environ 350 000 tonnes par année, sont récupérées et valorisées par des entreprises spécialisées dans ce domaine. Elles sont principalement converties en farines animales ainsi qu'en graisses et huiles.

Quant aux biosolides, ce sont les boues d'épuration qui proviennent des centres de traitement des eaux des établissements. Une entente avec le Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie permet de traiter l'ensemble des boues générées annuellement par les usines d'Olymel du Québec et de les diriger vers différentes filières de valorisation, soit la biométhanisation/valorisation énergétique (62 %), la valorisation agricole (36 %) et le compostage (2%).

Olymel fabrique également pour le marché des animaux de compagnies et dans des installations acquises à Bécancour en 2020 (Guiltan et Norpur), des produits de nourriture humides et déshydratés. Des sous-produits de porc et de volaille, principalement des abats, mais également des viscères et certains organes, représentent la matière première utilisée dans ce procédé qui permet de valoriser des sous-produits de porc et de volaille issus des abattoirs. 15 000 tonnes métriques de sous-produits peuvent ainsi être valorisées chaque année avec un minimum de pertes (0,5 %).

Chez Olymel, la gestion des matières résiduelles vise à détourner les déchets des sites d'enfouissement en valorisant les matières organiques et en favorisant la réduction à la source et le recyclage.

MATIÈRES NON ORGANIQUES

Emballages

Olymel a mis en place un processus d'amélioration continue des emballages pour réduire leur incidence sur l'environnement, sans compromettre la qualité et la sécurité des aliments. Différents facteurs, comme le choix des matériaux et l'épaisseur du carton utilisé, sont régulièrement évalués afin d'accroître leur capacité à être recyclés ou réutilisés et de réduire leur poids. Cela permet de diminuer la quantité de matières résiduelles tout en optimisant le transport. Voici quelques initiatives importantes pour réduire les impacts des emballages sur l'environnement :

- Utilisation de papier HP pour les boîtes de carton ondulé qui sont ainsi aussi robustes mais plus légères.
- Diminution de l'épaisseur du carton des petites boîtes de produits vendus au détail.
- Élimination des vernis UV et utilisation d'encre végétale.
- Utilisation de composantes recyclées dans les cartons et les cabarets de polystyrène.
- Élimination des composés chlorés dans les pellicules plastique de produits sous vide.
- Optimisation de la palettisation pour réduire le nombre de palettes transporté et le poids dans les camions.

Par ailleurs, les services de R-D et de marketing effectuent une veille technologique des nouveautés en matière d'emballage écoresponsable et transmettent l'information aux intervenants concernés des marques privées et nationales. De plus, en collaboration avec des partenaires internes et externes, Olymel évalue les solutions de rechange aux plateaux et barquettes de polystyrène, comme les cabarets biodégradables en carton moulé ou en polyéthylène recyclé.

Fournitures

Olymel privilégie l'approvisionnement de produits en vrac afin de réduire la quantité de matières résiduelles d'emballage. Plusieurs initiatives ont également été mises en place pour réduire la consommation de papier grâce à l'utilisation de processus numérisés (comptes de dépenses, rapports, formulaires). C'est le cas notamment du système de sécurité alimentaire et qualité utilisé dans l'ensemble des sites de production et de distribution. Les 2600 formulaires papier sont en voie d'être numérisés et déployés sur la plateforme logicielle Datahex, ce qui permettra de réaliser des économies de papier, mais aussi d'avoir une meilleure efficacité opérationnelle.

Récupération et recyclage

Des programmes sont en place dans la plupart des établissements pour les cartouches d'encre usées, les batteries sèches et humides, le matériel informatique désuet, le papier et le carton ainsi que les palettes de bois.

